

ABONNEMENTS

Canada (UN AN)... \$2.00

Etats-Unis (UN AN)... \$2.25

Prix spécial pour les étudiants, les instituteurs, les institutrices et les membres de l'A. C. J. :

Canada (UN AN)... \$1.00

Etats-Unis (UN AN)... \$1.25

Etranger (Union postale.

UN AN..... f. 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

Fondée par J.-P. Tardivel, le 14 juillet 1881

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VERITE VOUS RENDRA LIBRES"

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE

Bureaux :

Chemin Sainte-Foy
près Québec.

TELEPHONE : 175

PAUL TARDIVEL, Directeur-Gérant

SOMMAIRE

Les vœux du Congrès. — Les retraites fermées à Québec.

La secte des Solaires et la Maçonnerie chinoise..... LUMEN

Un Pacifiste..... L. H.

Une Caisse à Saint Joseph de Témiscamingue..... J. P. L.

Comment l'Univers qualifiait la femme de Loïson..... JUSTIN

A propos du Congrès..... L. H.

En pleine prospérité. — Pie X et les sociétés neutres et mixtes.

Un sermon pratique..... UN TÉMOIN

Il en est temps..... J. P. LEFRANC

Manifestation patriotique de la Jeunesse. — Messages. — Suggestion. — Bonne nouvelle pour les Ligneurs. — Un collège au Témiscamingue. — La semaine du Congrès. —

En Passant : (Bons conseils ; La greffe humaine.)

Le centenaire de Louis Veillot (Suite.)

Cette bouteille. — En garde. — Chacun son rôle — Départ pour l'Abitibi.

Le Comité Permanent.

Les vœux du Congrès

Le premier congrès de la langue française a émis des vœux qui resument parfaitement le travail accompli.

Voici la substance de la plupart de ces vœux

La section pédagogique pour l'enseignement secondaire a adopté des vœux d'une grande importance relativement à l'enseignement du latin et du grec dans les collèges classiques, principalement comme instrument de défense contre le péril de l'anglicisme et comme connaissance indispensable à toute intelligence bien cultivée. En conséquence le congrès tient à affirmer :

" Que tous les collèges français d'Amérique doivent maintenir et au besoin renforcer les études latines, sans perdre de vue que ces études par une confrontation continue des deux langues, doivent aider à la défense et à la parfaite possession du français. "

Le Congrès émet aussi le vœu que dans le but d'assurer une plus haute culture intellectuelle et une connaissance plus parfaite et plus littéraire du français, l'enseignement du grec soit continué dans nos collèges.

Le Congrès recommande aussi de continuer l'enseignement de l'histoire de la littérature française.

Un vœu de grande importance est celui qui a trait à l'enseignement bilingue. L'anglais et le français sont les deux langues officielles du pays. La connaissance de ces deux langues constitue une supériorité réelle.

Le congrès demande l'organisation de cercles du Parler français dans les collèges ; il invite les écoliers à purifier leur conversation de tous termes impropres, et il prie les parents et les professeurs de donner toujours le bon exemple et de surveiller le parler des enfants.

Le congrès s'est montré favorable à la diffusion des ouvrages canadiens de

réelle valeur dans les bibliothèques et comme livres de récompense.

Enfin il recommande la fondation dans toutes les écoles d'un prix du parler français pour les élèves qui se distingueront le plus par un parler correct et purgé d'anglicismes.

La section pédagogique de l'enseignement primaire a émis, au nom du congrès, des vœux qui méritent d'être sérieusement étudiés.

Le congrès recommande d'accorder des certificats d'études à différents degrés à ceux qui auront fréquenté les écoles un certain nombre d'années, cela dans le but d'encourager l'assiduité à l'école et des cours plus complets.

Le congrès demande aussi que les instituteurs soient mieux payés.

Le congrès émet des vœux en faveur des instituteurs de l'île du Prince-Edouard qui n'ont pas toujours tous les moyens pour bien apprendre le français et réclame pour la langue française dans l'Alberta et la Saskatchewan la place à laquelle elle a droit.

Pour faire cesser certains maux dont souffrent des écoles bilingues d'Ontario le Congrès demande aux enfants des écoles catholiques et françaises de l'Amérique du Nord de réciter chaque jour à cette intention un Ave Maria et une invocation au Sacré-Cœur. De plus il suggère de mettre en place d'honneur dans chaque école une image ou une statue du Sacré-Cœur.

Le Congrès demande à la presse française de l'Amérique de protester contre la réduction du français dans nos écoles primaires d'Ontario et contre la double inspection des inspecteurs anglais et canadiens-français.

Le Congrès favorise la fondation d'une faculté pédagogique à l'Université d'Ottawa.

Enfin le Congrès demande la diffusion de fascicules dans les écoles qui traitent de l'anglicisme et l'organisation de bibliothèques scolaires.

La section littéraire a émis des vœux très pratiques. Elle demande, au nom du Congrès, la publication d'un dictionnaire franco-canadien, elle recommande l'étude des meilleurs ouvrages canadiens ; elle félicite nos collèges classiques pour l'œuvre admirable qu'ils ont accomplie pour la conservation de la langue française. Elle croit opportune la fondation d'une Ecole Normale Supérieure pour former des professeurs de l'enseignement secondaire. Elle recommande aussi la publication d'un bulletin intercollégial où seront exposées, traitées et discutées les questions pédagogiques et tout ce qui concerne les études classiques.

Cette section a aussi adopté des vœux

d'une grande portée au sujet de la rédaction plus soignée des journaux français, de la propagande des bons livres et de la guerre aux ouvrages pornographiques.

Vu l'importance du rapport de la sous-section juridique nous en donnons le texte complet :

Considérant :

Que la langue est l'une des attributions du droit individuel et repose sur la liberté humaine ;

Qu'elle est en même temps l'une des plus claires expressions du caractère et de la vie d'un peuple, " l'un des éléments les plus essentiels de la nationalité. " (Novicow)

Que lors de la cession du pays à l'Angleterre en 1763, les Canadiens français issus d'une même race, formant une nationalité organique distincte, ayant son caractère, ses mœurs, ses traditions, sa religion, ses lois et sa langue plus que séculaire et qu'à ce titre elle était comme elle l'est encore aujourd'hui sous la protection du droit international et des traités.

Qu'en 1867, le droit positif aussi bien que le droit historique, le droit naturel et le droit des gens, avaient conservé le statut juridique de la langue dans toute son intégrité ;

Que le pacte confédératif de 1867, a été basé expressément sur le respect des droits des minorités dans toutes les provinces, aussi bien que celles qui seraient plus tard formées à même le territoire que celles qui existaient en ce temps-là, et que c'est violer la lettre et l'esprit de la constitution que d'y porter atteinte ;

Attendu qu'il y a eu violation de tous ces droits et oubli de toutes promesses et traités, en certaines provinces

La Sous-Section juridique émet le vœu :

Que l'Œuvre du Parler français de venue permanente, un comité spécial d'hommes versés dans les lois soit formé ayant le soin de veiller à la législation touchant les droits de la langue partout où sont établis des groupes importants de la race, et que tout en respectant les idiomes qui lui sont étrangers, des mesures soient prises pour que le français soit maintenu ou rétabli dans son intégrité, à titre de langue organique de ce pays, au même rang que la langue anglaise.

Que, cependant, les fonctions de ce comité ne se bornent pas seulement à une surveillance générale, mais que ses attributions entrant dans les détails pratiques, soient de faire connaître au peuple l'étendue de ses droits, à l'école ou ailleurs, et que des garanties soient exigées de la part des candidats aux élections pour assurer en Chambre, la pratique, la défense et la revendication légitime de tous ses droits, la langue devant être regardée comme l'un des privilèges et l'une des libertés essentielles au-dessus de toutes querelles ou attaches de partis.

Les sections de propagande ont formulé des vœux très pratiques : Elles demandent aux nôtres d'encourager les associations nationales et elles re-

commandent l'union entre celles-ci ; elles recommandent aussi à nos sociétés nationales de faire des œuvres.

Des moyens seront pris pour remplacer par des termes français tous les mots anglais qui se sont introduits dans le commerce, l'industrie, l'agriculture, etc.

La section scientifique et les sous-sections philologique et historique ont aussi émis des vœux fort intéressants.

Comme dernier clou, M. l'abbé Lamy a proposé le vœu de remerciement qui suit :

Les membres du Premier Congrès de la Langue Française au Canada, venus de tous les points de l'Amérique du Nord et de la douce France, expriment leur plus vive et leur plus sincère gratitude à la Société du Parler français au Canada et au Comité Organisateur pour l'immense labeur que lui a coûté la préparation de ce Congrès, dont le succès est si éclatant et si reconfortant.

Les retraites fermées à Québec

L'œuvre des retraites fermées a eu un magnifique début à Québec. A la première retraite, celle des prêtres éducateurs commencée lundi et terminée jeudi, il y avait seize retraitants venus du Séminaire de Québec, du Collège de Lévis et de Sainte Anne de Lapocatière. Les instructions ont été données par le R. P. Filiatrault, S. J.

La deuxième retraite, celle des présidents de l'A. C. J. C. commencera vendredi soir et se terminera mardi.

Ces retraites fermées ont lieu aux portes de Québec, à Villa Manrèse, maison que dirigent les RR. PP. Jésuites, et située sur le Chemin Sainte-Foy. Un local des plus hospitaliers a été spécialement aménagé pour recevoir dix à douze retraitants.

Une retraite fort importante est celle des magistrats, avocats et notaires qui commencera jeudi soir, le 18 juillet, et se terminera lundi matin.

Pour tous renseignements on pourra s'adresser à M. le notaire J. E. Plamondon, 102 rue St-Joseph, ou à M. Paul Tardivel, bureaux de la Vérité.

Un collège au Témiscamingue

S. G. Mgr Latulippe annonce dans une lettre pastorale l'ouverture d'un collège dans son diocèse, à North Cobalt.

Cette nouvelle maison d'instruction a été confiée aux Pères Missionnaires du Sacré-Cœur et porte le nom de Collège Saint Joseph.

La Secte des Solaires

— ET —

La Maçonnerie Chinoise

Montréal devient, décidément, grâce à l'étrange tolérance des autorités, chargées de faire exécuter les Statuts du pays au sujet des sociétés secrètes illégales, grâce aussi à l'opinion publique aveuglée, un véritable nid d'associations mystérieuses, hostiles, non seulement à la religion, mais aux mœurs, aux institutions, à l'ordre, à la sécurité publique.

Ce n'est pas assez de la Maçonnerie anglaise, française de tous étages et de toutes couleurs, du bleu au rouge et au noir, les sectes étrangères qui s'installent librement et paradent triomphalement.

Ainsi les Loges de la Maçonnerie chinoise, sous prétexte de célébrer la République céleste, imposée, au milieu de flots de sang, par les sectes secrètes de ce pays, dont le F. sino-américain Sun-Yat-Sen est le principal agent vient d'inaugurer, le 9 juin, publiquement, par une procession, et secrètement par une cérémonie mystérieuse, son Temple maçonnique, rue Lagache tière. Les journaux anglais, (*Star* du 10) font à la parade confraternelle une réclame monstre, spécialement en l'honneur des FF. Gr. M. de Montréal : Joe (sic) Pang ; Low-Mun-Yen, G. M. de Toronto ; King-Ton-Sung, président de l'Association révolutionnaire et républicaine, de Montréal. Ce cortège, honoré, malheureusement, du concours de la police et de l'assistance d'un trop grand nombre de chrétiens, cortège composé de 600 FF. de la *China Town* de Montréal, faisant pendant à la *China Town* trop fameuse de San Francisco, a défilé dans les rues, en promenant le portrait de Sun-Yat Sen et l'étendard étoilé de la République maçonnique.

Les Chinois ont poussé l'insolence orientale jusqu'à faire promener dans ce cortège, plus ou moins sinistre, des personnages, représentant *John Bull* et *Uncle Sam*, comme sympathisant avec la secte et ses triomphes sanglants. Une troupe de *Boy-Scouts* "célestes" y a aussi paradé ! Le G. M. Pang montait un coursier de bataille, comme on en voit à la tête des cortèges maçonnico-orangistes. Il était recouvert de régalias triangulaires.

Un banquet également triangulaire a clôturé le cortège et la "consécration" du Temple. Le *Star* mentionne, parmi les assistants, en dehors des FF. Chinois, MM. Dr Lacomb, J. E. Plant, le "Grand Connétable" (High Constable) Cinq-Mars, le lieutenant Savard, Philippe McGibbon, Drew McKinnon et Riley.

Ces MM., sans doute, ignorent absolument les dogmes, les rites, les travaux et le vrai but de la Maçonnerie céleste. S'ils en connaissaient les tendances et les principes néfastes ils n'auraient certes pas figuré dans cette manifestation chinoise.

Les Solaires constituent une secte prétendue religieuse, importée des États-Unis, où pullulent les Associations secrètes.

Le Pontife des adorateurs Solaires, se dit descendant d'Omar, peut-être destructeur de la Bibliothèque d'Alexandrie, un anarchiste kabbaliste, à masque musulman qui travaillait il y a quelques siècles, en Orient. Il se fait appeler : *Otoman-Tur-Adusht-Hanish*, Souverain Grand Haut-Prêtre des *Mad daznanites*. Ils ont tenu, à Montréal, leur bi-annuel *Gahanbar*, sous prétexte de Congrès de la Paix.

Ce doit être quelque secte Kabbaliste juive, plus ou moins orientale, paradant sous un masque pacifiste. Ils sont cinquante représentant non seulement les Solaires (frappés de coups de Soleil ?) des États-Unis, mais encore du Canada. Ils se sont livrés à une cérémonie culturelle publique, et à ce qu'ils osent appeler une *Grand'Messe* secrète en l'honneur du dieu Solaire, de la *Vraie Lumière* sans doute, célébrée au moment de l'aurore.

Un solaire anglais, M. Hooper Mallet d'après le *Star* du 14, était le Maître des cérémonies publiques et secrètes, dont le Grand Haut prêtre était le principal officiant. Celui-ci arbore le titre de *Son Humilité* au lieu de Sa Grandeur ou de Son Excellence.

Il s'affirme le continuateur des Grands Philosophes Persans, contemporains d'Omar Khayyam. Dans la *Kabbalah* juive, ces philosophes mystérieux de Perse ont joué un grand rôle ainsi que leurs prédécesseurs babyloniens les Pontifes des *Grands Mystères* Kabbalo-payens, dont les dogmes magiques constituent l'ossature de la *Kabbalah*, datant de la captivité de Babylone (600 ans avant J.-C.) Celle-ci constitue une fausse *Tradition* hérétique, anti-biblique, anti-mosaïque, profondément payenne, compilation séculaire, monstrueuse, de rabbins, se posant en interprètes inspirés de la Bible. Ce sont les pharisiens, saducéens et autres sectaires Kabbalistes, prépondérants dans le Sanhédrin et la Synagogue, des contemporains du Christ, qui conspirèrent, secrètement, contre lui et le mirent à mort sur la croix, avec la complicité de l'Isariote et de Pilate.

Les sectaires Solaires renouvellent en Amérique un culte payen antique persan et celui des adorateurs du feu. Ils ont non seulement des prêtres, mais des prêtresses yankees. Ils sont organisés en Loges. Ils se livrent à la parodie de la *Communion* du pain et du vin. Comme les FF. Rose-Croix, également d'origine Kabbaliste juive. Ils ont un rituel pour la Maison, l'Eglise, (sic) et la Loge. Ils sont suffragistes féminins.

Le 20 juin ils ont célébré publiquement l'avènement prochain du suffrage féminin universel. Leur programme a été publié par le *Star* (14 juin) à grand renfort de grosse caisse (deux colonnes !) Ils se vantent de faire partie de la Maçonnerie acceptée et de croire à la révélation du *bénit Ainyahita*, en seigneurie (kabbaliquement) dans les hautes Loges de la Maçonnerie. Ils sont aussi des apôtres de la *Réincarnation*, de la *Régénération*. Une réception soennelle a eu lieu chez M. et Mme Gault, 763, rue de l'Université, le 22 juin. Enfin, et ceci est le comble de la parodie sacrilège, selon le pro-

gramme il y a eu, le 23 juin, à 9 h. du matin une *Communion Larathus-trienne de la Sainte Eucharistie du Christos* symbolisée par le partage du pain quotidien sans levain, et la participation à la coupe de vin sans alcool. (textuel). Cette parodie blasphématoire a été suivie d'une *Grand'Messe* célébrée par les FF. de l'ordre des Mages, de l'ordre *Saint de la Rédemption* et les loges blanches de l'Immaculée Conception.

Outrages judaïco-maçonnico-persans, non seulement au Christ, mais à la Sainte Vierge !

Cette *Grand'Messe* a eu lieu secrètement. Mais le *Gahanbar* a été public.

Et voilà ce que les autorités de Montréal ont toléré !

LUMEN.

UN PACIFISTE

Les journaux ont annoncé la mort de M. F. Passy, le pacifiste français, se disant économiste, décédé à Paris. Passy n'était pas catholique. Il n'est pas question ni de secours religieux ni de funérailles religieuses autres que prières dites par un ministre protestant sur le cercueil décoré d'une couronne portant le mot : PAIX.

Cela voudrait-il dire : Paix à son âme, ou ce serait-il une funèbre réclame ?

La famille du défunt *libre penseur*, plus ou moins protestant, a communiqué, à la presse amie, l'extrait suivant du testament de Passy :

" Je prie tout le monde de ne m'en rôler après ma mort, dans aucune école. J'appartiens, dans la liberté de mon faible jugement, à la grande Eglise (sic) universelle des âmes sincères, des cœurs purs qui cherchent la Vérité et la Justice. Je ne méprise rien tant que cette étroitesse d'esprit, cette dureté d'âme qui nous empêchent de travailler ensemble, parce que nous sommes divisés sur des points secondaires (sic) au triomphe de la grande cause pour laquelle il nous serait aisé de nous unir.

" Le monde ne sera sauvé que le jour où il se sera pénétré de la nécessité du *self respect*, de l'amour mutuel et de s'aider les uns les autres dans un combat commun contre toutes les formes de l'erreur et du vice "

Le pauvre pacifiste, agnostique en religion, a voulu que sa dépouille fut incinérée, à la mode maçonnico-payenne, afin de montrer, sans doute, qu'il avait rompu avec le Christianisme, coupable dans son très faible jugement d'étroitesse d'esprit, excluant les âmes sincères et les cœurs purs, pour des divergences sur des points secondaires. Il doit savoir, maintenant ce que vaut son "Eglise universelle", et ce que c'est que la vérité qu'il a passée sa vie pacifique à chercher en se demandant, comme Pilate : *Quid est veritas ?*

L. H.

Si tous les amis de notre journal nous faisaient parvenir, cette année, un nouvel abonnement à \$1.00, nous augmenterions vite notre circulation et notre influence.

Une Caisse à Saint-Joseph de Témiscamingue

Dans une circulaire assez récente, S. G. Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, convoque, pour le 29 août prochain, un congrès social. Chose assez singulière, l'œuvre des Caisses Populaires est encore à l'affiche. Et, ma foi, on a raison aujourd'hui d'étudier les questions économiques dans nos congrès catholiques, car la *question sociale* est, comme elle l'a toujours été du reste, qu'une question de pain. Sur ce sujet, tous les hommes sérieux qui ont vécu un tant soit peu avec le peuple, s'accordent sur ce point. Et cette question de pain, elle existe partout. Dans les villes, comme dans les vieilles campagnes, comme dans les paroisses de colonisation même.

C'est ce qu'a compris M. le curé de Saint-Joseph de Témiscamingue. Dans sa petite paroisse environ mille âmes composent son troupeau. Sur cette population cinq cents sauvages. Perdus dans le Nord, ces braves gens pouvaient difficilement se procurer un crédit avantageux. C'est pourquoi, le 22 octobre 1911, M. le curé Desjardins, O. M. I., y fonda une Caisse populaire. Et le résultat ?... Le résultat !... Après six mois d'opération, cette œuvre possède déjà un actif de \$7,774.83, elle a fait des opérations pour \$12,576.41 et a prêté, sans perdre un seul sou, \$3,461.54. En passant, pas une Caisse canadienne n'accuse encore de pertes. Voilà ce qu'a pu faire dans un seul centre l'œuvre des Caisses. Mais là est un apôtre, une âme ardente qui veut le bien de ses colons, et qui, sans compter, sait se sacrifier pour son peuple. Cet homme comprend que la véritable charité ne se fait pas seulement à coups de piastres, mais aussi et surtout avec des sacrifices réels de temps et de repos. Pour organiser les masses populaires qui en ont tant besoin, ce n'est pas tant l'argent que la bonne volonté qu'il faut.

J. P. L.

Comment l'"Univers" qualifiait la femme de Loison

Un jour Louis Veillot écrivait dans son journal *l'Univers* : " Loison, (ex-Père Hyacinthe), vient d'arriver à Paris avec sa femelle et son petit. " On sait que cet apostat avait jugé à propos de prendre femme ; mais en France personne ne prit jamais au sérieux un tel mariage. Tout le monde savait qu'une telle femme n'était, pour lui qu'une concubine ou qu'une femelle, comme le disait Louis Veillot, sans se gêner. On comprend que la franc-maçonnerie honore des mariages de ce genre du titre de mariage légitime, ça lui convient ; mais que des juristes catholiques tombent dans de telles aberrations d'esprit, c'est incompréhensible et inexplicable.

Aucun pouvoir humain n'a jamais délié le prêtre de ses vœux de continence. Depuis que l'Eglise catholique est établie il y a eu de nombreux apostats dans le clergé, surtout après que le protestantisme eut débridé les

passions et ouvert la porte à ceux que fatiguent le célibat. Malgré les scandales causés par les apostats, la Sainte Eglise n'en a jamais délié un seul de ses vœux, et tous les tribunaux humains ne valideront jamais le mariage d'un prêtre qui reste lié par ses vœux jusqu'à sa mort, parce qu'il est prêtre pour l'éternité.

JUSTIN.

A propos du Congrès

La nécessité de l'organisation

Le Congrès de Québec est certes venu à son heure.

La langue française subit actuellement et plus que jamais de toutes parts où elle est parlée en Amérique de rudes et violents assauts.

Elle court, avec tous ceux qui la parlent, un grand danger.

Ce n'est pas dans la *Vérité* qu'il serait nécessaire de préciser, en détail, ce danger imminent, éminent, incontesté, incontestable.

Il existe, et cela depuis longtemps, une conspiration dont l'hostilité, résultant de trop de faits malheureusement accomplis, s'accroît chaque jour.

La Patrie est en danger. La race est en danger. Sa Liberté, sa Foi, ses mœurs, ses traditions sont en danger. On veut noyer la race, la fusionner. On veut la perdre, cette race fondatrice de la Patrie.

On veut non seulement lui faire perdre sa langue; on veut la lui arracher, habilement ou de force.

La langue c'est la vie de la race. Tuer la langue, c'est tuer la race.

* *

Quels sont les éléments constitutifs d'une race?

Même sang, même origine, même tempérament, même caractère, même mentalité, même langue; mêmes traditions historiques, mêmes mœurs sociales, même foi religieuse.

Quelle force maîtresse relie ensemble hiérarchiquement ces éléments ethniques, force sans laquelle leur vitalité s'étiolle, s'émascule, s'éteint fatalement? C'est la Religion. Elle relie.

La Religion des ancêtres les relie à leurs descendants contemporains.

Elle relie ceux-ci ensemble dans la Patrie, à Dieu, à l'Eglise de Dieu.

Religion: chef de voûte de la race, de la Patrie.

Si nous voulons espérer de pouvoir vaincre, un jour, après tant de défaites hélas! dans la grande bataille pour la Langue, pour la Vie, pour la Liberté, pour la Foi de la Race, il faudra, coûte que coûte, sans atermoiements, sans ajournement, sans hésitation, commencer à organiser le combat national. Il faudra organiser la victoire de l'avenir.

La bataille, sans organisation, c'est la défaite.

Il nous faudra l'organisation sociale, nationale, fondée sur les traditions, les mœurs, la Religion de la race.

Il ne suffit pas d'œuvres sociales en petit. Il faudra l'organisation sociale en grand, tendant, avec le temps et le travail de tous, à devenir totale, intégrale, parce que le travail est grand et grandit. Il la faudra générale parce que le danger menace toute la patrie

toute la race, toutes ses libertés, toute sa vitalité, tout son avenir.

Personne ne doute plus aujourd'hui de la perfection effrayante avec laquelle la conspiration est organisée, s'organise encore contre nous. On sait quelles puissances la mènent.

A cette organisation savante il nous faudra opposer tôt ou tard une organisation aussi complète que possible, non pas improvisée et temporaire, mais solide, durable. Il s'agit non seulement de se défendre, de combattre, mais de pouvoir attaquer. Défensive, nécessairement d'abord, sur les points les plus menacés, cette organisation doit pouvoir, un jour, prendre l'offensive. Il ne suffit pas d'avantages partiels souvent illusoire, il faudra savoir vaincre, un jour, sur toute la ligne, quand la concentration de nos forces le permettra. Il faut se préparer à tout assaut de l'ennemi. Il faut aussi savoir lui donner l'assaut décisif.

* *

L'exemple, récent, de la Belgique est là. Comment cette nouvelle victoire nationale autant que catholique a-t-elle pu être remportée sur des conspirateurs très puissamment organisés? C'est que depuis plus de cinquante ans, on s'est organisé là-bas, socialement, patriotiquement, politiquement, surtout catholiquement.

Cela remonte au premier Congrès de Malines. Des esprits clairvoyants, pratiques, — des ecclésiastiques et des laïques, — avaient vu venir l'ombre sinistre qui précède le danger. Juste à temps, — quinze ans après les catholiques allemands initiateurs (1848) des catholiques belges — le tocsin d'alarme retentit du haut de la tour gothique de Saint Rombaut, — siège archiépiscopal, cardinalice. L'organisation de combat prit naissance à l'ombre de la cathédrale de Malines, comme elle prendra naissance, espérons-le, à l'ombre de la cathédrale de Québec.

* *

D'autre part les peuples chrétiens non organisés subissent de graves défaites.

La France et le Portugal, sont aux mains de l'ennemi; l'Espagne et l'Italie sont à la veille de tomber en leur pouvoir.

C'est le triste sort qui nous est réservé si nous ne savons pas nous organiser catholiquement.

Espérons que le Congrès de Québec sera le commencement de l'œuvre qui nous sauvera.

L. H

En pleine prospérité

Le *Pays* annonce qu'il paraît maintenant à dix pages.

Passer, dit-il, de quatre pages à dix et de dix colonnes à quarante c'est là un progrès très marquant.

La prospérité, certainement serait encore plus grande si la feuille émanée avait attrapée une condamnation en règle.

La Sainte Vierge d'après l'Evangile ouvrage canadien fort instructif à propager Véritable catéchisme de la dévotion à Marie Nouvelle édition 10 c. franco à La Propagande des Bons Livres, Bureaux de la Vérité

Pie X et les sociétés neutres et mixtes

Le quinzième congrès des *Syndicats ouvriers catholiques* allemands a fourni à S. S. Pie X l'occasion de rappeler la doctrine de l'Eglise au sujet principalement de l'organisation ouvrière.

En Allemagne comme chez nous les ouvriers sont groupés dans des associations neutres et mixtes. Mais là-bas à côté de ces organisations où fraternisent catholiques et protestants, il y a heureusement des unions franchement catholiques.

C'est ces dernières que le Pape vient de bénir et d'encourager et ce sont les associations neutres et mixtes qu'il a réprochées.

Voici les graves paroles du S. Père que nos partisans des unions mixtes feront bien de méditer :

"Je connais vos principes, vos efforts et surtout aussi les différences entre votre organisation et les autres. Vous, je vous loue, je vous justifie et je vous approuve; et je mets toutes mes forces à ce que tous fassent leurs principes. Les autres, je les réproche; je ne les condamne pas, car ce n'est pas mon affaire de condamner; toutefois, je ne puis approuver leurs principes qui sont faux.

"Si le côté économique de la vie est séparé de la religion, de telle sorte que celle-ci ne compénètre pas l'homme tout entier et l'organisation tout entière, il faut que de tristes conséquences s'en suivent. Si l'on exclut la religion d'une activité vitale, par exemple des efforts économiques, bientôt elle sera aussi exclue d'autres questions touchant la vie pratique, et l'on arrivera à l'aconfessionnalisme, c'est-à-dire à la négation de toute religion, par les chemins les plus rapides. Voilà pourquoi je ne puis approuver de semblables organisations.

"On ne peut pas séparer l'individu, le nombre individuel de l'organisation, de telle sorte que l'on dise que les membres en particulier sont soumis à l'autorité de l'Eglise, mais non point l'organisation en tant que telle; cela est tout à fait faux, insoutenable et inadmissible. L'Eglise a aussi le pouvoir de commander aux organisations.

"Dites à vos amis et aux chers ouvriers: que le Saint-Père approuve leurs efforts en tout, qu'il est en pleine entente avec eux et qu'il désire très vivement (*vehementer*) que toutes les autres organisations ouvrières soient en accord avec vous. Je veux que vous disiez à tous les présidents et à tous les membres: que le Pape leur donne de tout cœur sa bénédiction et les prie de continuer de la même manière suivie jusqu'à ce jour, pour réaliser non pas seulement le bien terrestre, mais aussi et encore le bien spirituel des ouvriers."

Voilà la doctrine de l'Eglise.

Elle diffère énormément de celle qu'enseignent certains meneurs ouvriers et certains journaux qui prétendent que la religion n'a rien à faire dans les questions économiques.

Que dirait donc le Pape s'il savait que des milliers et des milliers d'ouvriers catholiques chez nous sont enrôlés non pas seulement dans des unions mixtes et neutres, mais dans des associations que dirigent la franc-maçonnerie et le socialisme.

Nous prions tous les retardaires de vouloir bien se mettre en règle avec l'administration.

UN SERMON PRATIQUE

La fête de la St-Jean Baptiste, célébrée dans notre église paroissiale, dimanche le 23 juin, nous a tellement fait de bien, à nous paroissiens de St-Sauveur, que nous sentons le besoin de le redire, par la grande voix des journaux, à tous nos frères catholiques de la Province.

Ce doit être le meilleur moyen de commencer à mettre en pratique les belles leçons que nous y avons reçues.

Puissions-nous faire passer dans l'âme des lecteurs la profonde conviction qui étroit la nôtre!

Nous y avons appris, enfin, d'une manière évidente, les grands dangers qui nous menacent et les abîmes vers lesquels nous courons.

On nous a dit que la bande de pharisiens qui se mêlait au peuple juif pour écouter saint Jean-Baptiste et tromper ainsi ce même peuple, s'est perpétuée jusqu'à nous.

Nous avons des descendants de cette race de vipères jusque parmi nous.

Et comme la répétition des mêmes actes produit une grande perfection dans l'habitude, ils ont quelque chose de mieux que leurs ancêtres, c'est le fini dans l'hypocrisie.

Aujourd'hui ils trouvent une âpre jouissance à tromper les bons catholiques.

Ils prononcent des discours magnifiques avec un tel accent de sincérité que tout le monde s'y laisse prendre.

Souvent leur conduite privée est tellement exemplaire que nous nous sentons portés à leur confier nos intérêts les plus chers.

Même leurs actes ne sont pas toujours faciles à juger, surtout par le peuple qui serait excusable de s'y tromper quand la classe dirigeante nous donne de si curieux exemples de ce genre.

C'est contre ces hypocrites qu'on nous a mis en garde, dimanche dernier le 23, et cela d'une façon magistrale et qui ne souffre pas de réplique.

On nous a dit que ici dans la province de Québec, ces ennemis s'attaquent non pas à notre langue, mais directement à notre foi, en s'efforçant de séparer notre peuple de son clergé. Et quels moyens prend-on?

Les mêmes dont on s'est servi partout ailleurs. On dénigre notre système d'instruction publique, nos religieux, nos prêtres, nos frères, tous ceux qui se dévouent à la cause de l'éducation.

Et tout cela se fait sous le masque du progrès. Le progrès! toujours le progrès! et quel progrès!

Quel infâme moyen! On s'efforce de faire baisser dans l'estime du peuple ceux à qui il doit tout ce qu'il est aujourd'hui, et cela, en laissant entendre qu'ils sont opposés au progrès.

Pour eux, le seul moyen d'atteindre ce progrès en matière d'instruction publique, c'est la gratuité et l'obligation scolaire.

Nous avons appris, dimanche dernier, qu'est-ce qu'il faut penser de ces mesures.

D'abord par la gratuité, l'instruction coûte quatre à cinq fois plus cher, et a l'immense défaut de faire payer plus

par les pauvres gens, qui jouissent d'un grand nombre de privilèges avec notre système actuel, et de faire payer moins par les riches, ceux qui possèdent le plus, puisque tout le monde paiera également.

Avec la gratuité scolaire, le peuple n'est pas assez simple pour croire qu'il ne paiera plus rien pour l'instruction des enfants. C'est toujours lui qui paiera, sous une autre forme, il est vrai, mais qu'importe la forme, que ce soit directement ou sous forme d'impôts ou autrement.

Si nous devons perdre au change, pourquoi ne pas garder notre système actuel, tout en le perfectionnant surtout en combattant les efforts du gouvernement à s'en emparer.

Nous avons fort bien compris que si l'instruction devient gratuite, les parents croyant faussement n'avoir rien à payer, se désintéresseront, deviendront de plus en plus négligeants, et le gouvernement se verra dans l'AIMABLE nécessité d'imposer l'obligation scolaire. Ce qui est absolument condamnable, puisque ce système enlève les droits des parents et de l'Eglise sur les enfants en matière scolaire pour les confier à l'Etat et en faire le maître d'école suprême.

Nous avons appris, de plus, dimanche dernier, ce qui est arrivé dans les pays où ce système a été mis en vigueur. Et à ce propos le prédicateur nous a parlé de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal, de l'Equateur; mais surtout de la France

Quelle surprise pour nous d'apprendre que la moyenne des illettrés dans l'armée française était d'environ 35%. Quelle honte pour notre ancienne mère patrie et quel légitime orgueil pour nous, puisque dans notre province la moyenne des ignorants n'est que de 2% à 3%.

Et ceci a été constaté, nous a-t-on dit, par les curés qui sont obligés d'examiner tous les enfants de leur paroisse dans les catéchismes préparatoires à la première communion.

Ils rencontrent très rarement des enfants qui ne savent ni lire ni écrire

Les yeux se sont ouverts encore bien plus grands lorsqu'on nous a dit que pour faire observer l'obligation scolaire, la France a mis sur pied la très respectable armée de 720,000 fonctionnaires.

Résultat : désertion de plus en plus accentuée de l'école du gouvernement.

Dans un certain endroit de la France il a fallu réunir 5 collèges laïcs, pour y compter 10 élèves !

Voici à ce propos un fait qui m'a été raconté dernièrement par un lecteur du *Pèlerin* :

" Il y avait, l'an dernier, au collège d'Arnay-le-Duc, cinq élèves à l'éducation desquels six maîtres étaient proposés.

" Successivement les cinq collégiens abandonnèrent la maison.

" Coûte que coûte il fallait trouver au moins un élève pour justifier le maintien de l'établissement et des professeurs.

" On en a trouvé un ; mais il a vingt-cinq ans, et c'est un Persan Mohammed Khan, originaire de Rech.

" Avec lui, les professeurs restèrent courageusement à leur poste. Ne sommes-nous pas là, braves contribu-

bles, pour payer." Voilà où mène l'instruction gratuite et obligatoire, ou plutôt l'ignorance gratuite et obligatoire, comme disait si bien le prédicateur de dimanche le 28 juin.

Voici une stupidité qui prouve bien la justesse de ce mot. Elle a pour auteur le conseil municipal de Genêt, petite bourgade de 600 habitants, assise au bord de la baie du Mont-St-Michel.

Par sept voix sur dix, ce conseil municipal refusait le don d'un enfant du pays, devenu médecin à Paris, qui lui faisait à son décès cadeau de mille volumes de science vulgarisée et d'agriculture, non sans prendre à sa charge les frais d'installation.

Nos gens n'ont pas besoin de lire cela, dirent les conseillers, et ils refusèrent le legs.

Ce fait n'a pas besoin de commentaires.

Dernièrement je lisais sur un journal le récit de l'exécution de 2 soldats français condamnés à mort pour assassinat.

Avant de mourir l'un d'eux raconta comment il était arrivé là.

" J'avais, dit-il, un mauvais caractère et pour mon malheur j'ai fréquenté l'école laïque, l'école du gouvernement. Là, au lieu de recevoir des leçons qui m'auraient appris à me dompter et à me guider dans la vie, on n'a fait que développer mes mauvais penchants, et si je meurs sur l'échafaud c'est à cette école maudite que je le dois."

Et nous, paroissiens de St Sauveur, les amis du Sacré-Cœur, nous accepterions un tel système scolaire ? Non, jamais !

Dieu, l'Eglise et nos droits de parents chrétiens s'y opposent. Et nous voulons Dieu, dans nos églises, nos écoles et nos foyers !

UN TÉMOIN

Manifestation patriotique de la Jeunesse

Dimanche après-midi, en présence d'une grande foule, la jeunesse catholique et française a fait une démonstration patriotique, aux monuments de la vieille capitale.

Des couronnes ont été déposées aux pieds des monuments de Laval, de Champlain, de Montcalm et des Braves. A ce dernier qui s'élève sur les collines de Sainte Foy où fut livrée la grande bataille de 1760 alors que Lévis défait Murray et vengea Montcalm, des discours de circonstance furent prononcés par le président de l'A. C. J. C., M. le Dr Baril; MM. T. L. Bergeron; Eugène Dussault; M. l'abbé Thellier de Poncheville et S. G. Mgr Roy.

Etudes, sommaire du 20 juin 1912 : L'Eglise et le pouvoir absolu, Gustave Neyron; Impressions d'Art, Louis Perroy; La musique grégorienne, Antoine Dachevrens; Honoré Tournely, Jean Bainvel; L'histoire littéraire et l'enseignement du français, Michel Moncairey; Conteurs catholiques d'Allemagne; Louis Chervoillot; Autour de la question religieuse, Lucien Roure; Revue des livres.

IL EN EST TEMPS !

Quand j'entends de nos dirigeants soutenir qu'il n'y a pas d'usuriers chez nous, ça me crispe !

Mais, ouvrez-vous donc les yeux ! Croyez-vous que certains courtiers inallés dans maintes paroisses n'en font pas de l'usure ? Croyez-vous qu'ils peuvent payer du six, du sept pour cent à ceux qui sont assez naïfs pour déposer chez eux leurs économies, sans en faire de l'usure ? Et les fortunes colossales qu'ils édifient d'où viennent-elles ? De leur commerce d'argent, autrement dit des prêts usuraires qu'ils font. Si encore, le peuple qui leur confie ses épargnes recevait de ces individus des garanties raisonnables ! Mais non : Voyez ici pour répondre à cent ou cinq cent mille piastres de dépôt, M. le Courtier n'aura qu'une misérable baraque ; là c'est une salle de vues animées, ne valant rien, qui répondra pour quarante mille piastres ; ailleurs ce sera une police d'assurance soigneusement mise à l'abri de ses créanciers qui répondra pour deux cent mille piastres !

Et dire qu'il n'est personne pour crier gare et réprimer un tel abus ! Dame aussi, il y a des déconfitures, et le peuple travailleur est exploité dans les grands prix. L'ouvrier, le cultivateur risque son argent en le déposant entre les mains d'un faiseur quelconque. Et ce dernier prend cet épargne du pauvre pour pressurer l'ouvrier et le cultivateurs qui est momentanément dans la dèche. Et depuis que le pays existe le peuple est dans ce cercle vicieux. Quand rencontrera-t-il une classe dirigeante pour l'en sortir ? Ce n'est pas avec des aumônes royales distribuées qu'il sera retiré de ce mauvais pas, mais en organisant un système d'épargne et de crédit rationnel. Sur ce point tous les économistes sont d'accord.

Ecoutez M. Nicholson :

" Le vrai moyen, cependant, de brider le prêteur d'argent est de lui susciter une énergique concurrence. Il y a trente ans, les plaintes contre l'usure, en Suisse, étaient aussi générales qu'aujourd'hui ; des banques de tous genres s'organisèrent sous la pression de la demande, et grâce aussi au fonctionnement de bonnes lois sous le régime hypothécaire, le résultat en est qu'aujourd'hui le prêteur d'argent n'est plus un facteur dans la distribution générale du crédit ; c'est là l'avis des autorités les plus compétentes, puisqu'il existe environ 900 banques de crédit, Caisse Populaire, de divers types pour satisfaire les besoins d'un peuple d'un peu moins de 3 millions d'âmes."

Oui, 900 Caisses pour une population guère plus nombreuse que celle de la Province de Québec.

Un autre économiste anglais M. Peters est du même avis que M. Nicholson. Voici ce qu'il dit :

" Il peut y avoir d'autres individus — que les courtiers-usuriers — qui ont des fonds oisifs, qui ne demanderaient pas mieux de lui faire rapporter un léger profit, et qui se croiraient ainsi favorisés par l'emprunteur honnête et industrieux qui se chargerait de les faire valoir. Mais comme ceux-là ou tous ceux qui se trouvent dans la même position, ne sont pas connus comme

des prêteurs d'argent, ou ne s'adressent donc pas à eux.

L'usurier est aussi à l'abri de leur concurrence, tandis que celle des emprunteurs se continue et lui permet d'imposer presque toutes les conditions qu'il lui plaît. Tout cela change dès qu'une association du genre des *banques populaires* d'Allemagne (Caisses Populaires) est établie dans les localités. Chacun alors sait où il peut déposer son petit pécule, où il touchera un modestes intérêt tout le temps qu'il pourra s'en passer.

De plus, si l'institution commande la confiance, comme les banques populaires l'ont fait si généralement, plus d'un petit magot est alors retiré de sa cachette, lancé dans le torrent de la circulation."

En Canada, dans aucune paroisse, le prêteur n'a une sérieuse concurrence. C'est pourquoi, et ce n'est pas rare de voir des cultivateurs et des ouvriers payer du douze, du quinze, du vingt-cinq ou du cinquante pour cent.

Notre peuple, on veut l'organiser sur tous les autres terrains ; n'est-il pas temps de songer sérieusement au terrain économique, n'est-il pas temps surtout que nos dirigeants laïques qui veulent mériter ce nom, que nos prêtres qui veulent être de véritables pasteurs se mettent véritablement à l'œuvre.

La question économique est certainement celle qui mérite l'attention de tous les gens sérieux qui désirent réellement le progrès religieux et national du peuple canadien-français.

J. P. LEFRANC

Messages

Voici les cablogrammes envoyés par le Pape, le Roi et l'Académie française en réponse à ceux qui leur ont été adressés par les Congressistes.

MESSAGE DU PAPE

Mgr Roy, Québec.

Saint Père Pie X, sensible à l'hommage filial d'attachement, de soumission et de ferme volonté de garder toujours intact le dépôt de leur foi, adressé par les Canadiens français réunis à Québec, remercie et envoie de tout cœur à tous, à eux-mêmes et à leurs familles, la bénédiction apostolique et implore les faveurs divines.

(Signé) Cardinal MERRY DEL VAL

MESSAGE DU ROI GEORGES V

Cardiff, Angleterre.

Mgr P. E. Roy, Québec

Le Roi me commande de vous remercier ainsi que tous ceux qui se sont associés à vous dans les sentiments de cordiale loyauté exprimés dans votre télégramme.

(Signé) STAMFORDHAM.

MESSAGE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Mgr P. E. Roy, Québec.

Académie Française, très touchée de votre message, adresse aux Canadiens français et Acadiens du Canada et des Etats-Unis ses remerciements et ses félicitations les plus cordiales pour leur vaillante initiative et leurs fidèles attachements aux meilleures traditions de l'esprit français. Elle envoie tous ses vœux au premier congrès de la langue française avec son salut fraternel.

(Signé) RIBOT, Directeur.

La Semaine du Congrès

La grande semaine du premier congrès de langue française au Canada a obtenu un franc succès.

Les travaux nombreux présentés aux diverses séances générales et de sections forment un arsenal puissant aux mains des défenseurs de la langue française sur tous les points de l'Amérique du Nord.

Rarement des milliers de congressistes ont travaillé avec plus d'ardeur, d'enthousiasme, de méthode et d'entente.

La note catholique n'a pas cessé un seul instant de résonner fortement.

L'influence de nos émancipés n'a pu aucunement se faire sentir, même par ses délégués les plus officieux.

Les organisateurs du Congrès ont droit d'être fiers de la grande semaine du premier Congrès de la langue française et tous les Canadiens français leur doivent une profonde reconnaissance.

C'est maintenant au tour du comité permanent de se mettre à l'œuvre ; espérons que le concours de tous les patriotes de bonne volonté ne lui fera pas défaut.

Suggestion

On nous écrit : En ce pays mixte, les catholiques devraient avoir le droit d'être jugés par des juges catholiques et les protestants par des juges protestants et même franc-maçons s'ils le désirent.

Il y a chez nous, en certains milieux, trop de préjugés, de fanatisme et de passion pour que la grande cause de la justice n'ait pas à en souffrir.

Les lois sont assez peu favorables aux catholiques pour qu'ils aient droit au moins à être jugés par des magistrats de leur langue.

Bonne nouvelle pour les Ligueurs

Une retraite fermée sera prêchée la semaine prochaine à Villa Manrèse, spécialement pour les membres de la Ligue du Sacré-Cœur.

La retraite commencera jeudi soir le 11 juillet et se terminera le lundi matin, le 15 juillet.

Cette retraite sera prêchée par un R. P. Jésuite.

Les ligueurs qui désirent prendre part à cette retraite fermée devront s'inscrire sans délai. Pour tous renseignements on peut s'adresser à M. Paul Tardivel, Bureau de la Vérité.

Les Causeries du Dimanche

Nous venons de recevoir la collection complète des *Causeries du Dimanche* publiées par la Bonne Presse.

Ces causeries forment onze volumes de 250 pages chacun magnifiquement illustrés.

On trouve là un exposé populaire des vérités de la religion.

Chaque volume se vend 25 cts en magasin, 35 franco.

La collection, onze volumes, \$2.70, frais de port en plus.

EN PASSANT

Bons conseils Le Progrès du Saguenay donne ces bons conseils :

" Nos cultivateurs et commerçants se préparent à commencer une nouvelle coupe de nos forêts.

Nous sommes informés que cette année la coupe du bois de pulpe prendra des proportions inusitées. Le prix du marché est un peu meilleur et allège nos petits et grands propriétaires. Il est opportun de sonner l'alarme. Cette furie de destruction de nos bois sera une cause de désastre pour nos campagnes. Nos gens négligent l'agriculture pour dilapider promptement leur forêt, au lieu de procéder avec méthode, en faisant marcher de front le développement de leur terre et l'exploitation réglée de leur bois.

Ce fut l'abondance du bois de pulpe qui mit le marché à terre, il y a quelques années ; la fièvre qui sévit causera la répétition des malheurs passés, au profit des Américains, qui actuellement surveillent et encouragent ce surplus de production.

Il y a en ce moment dans la rivière Chaudière et ses tributaires et le long du Québec Central, 200,000 cordes de bois de pulpe, en cours d'expédition sur le marché américain. La récolte de cette année semble devoir être doublement plus forte. Elle excédera les besoins de consommation, fera baisser les prix et les arrêtera dans leur marche ascendante.

Sachons donc nous modérer et conserver nos bois pour l'avenir. Exploitions avec méthode et intelligence ce bel actif de nos richesses nationales."

La greffe humaine Nous lisons dans un journal franco-américain :

" Un cas curieux de greffe humaine est mentionné ces jours-ci par un journal de San Francisco.

Miss Harisson, fille d'un millionnaire très connu, avait, il y a quelque temps, été victime d'un accident d'auto, où elle eut une partie de la peau du cou complètement arrachée.

Le médecin, jugeant nécessaire de pratiquer une greffe, se servit à cet effet de la peau d'une négresse, en affirmant à la famille que la partie profonde seulement du tissu cutané des nègres est noire et non l'épiderme : la couche superficielle, qui est seule employée pour la greffe ; et qu'ainsi, il n'y avait pas de crainte à concevoir sur les suites esthétiques de l'opération.

Malheureusement les prévisions du médecin ont été cruellement démenties : le cou de Miss Harisson apparaît maintenant entouré d'un large collier noir."

La langue française en Angleterre S. G. Mgr Bruchési a commencé son discours au Congrès de la langue française par ces paroles :

" Dieu et mon droit. Honni soit qui mal y pense. " Je ne connais pas de formule plus fière et plus vraie de toutes les revendications légitimes, et en la redisant je salue avec bonheur la langue française sur les nobles armoiries de la Couronne d'Angleterre.

Cette langue qui nous est si chère, pourquoi ne la saluerions-nous pas en même temps sur les lèvres de notre auguste Souverain, Georges V, qui s'honore de la parler comme la parlaient Victoria et Edouard VII, et sur les lèvres du sympathique gouverneur qui représente son autorité parmi nous.

" Conservez dans toute sa pureté, nous disait jadis le marquis de Lorne, le grand idiome qui est entré pour une si large part dans la formation de la

langue anglaise", et Son Altesse le duc de Connaught ne voudrait pas tenir un autre langage ; on parle à Rideau Hall, un français si pur !

La leçon et l'exemple viennent donc de haut."

Grosses vérités Il nous fait plaisir de citer ces deux passages du discours de M. Bourassa sur l'avenir et la survivance de notre langue :

" Je le répète, ceux qui recherchent la destruction de la langue française sont les pires violateurs de la constitution canadienne ; ceux qui mettent des entraves à la propagation de la langue d'un bout à l'autre du Canada sont, les uns sans le savoir et d'autres peut être le sachant, les plus sûrs agents destructeurs des institutions britanniques et de l'unité de la confédération, et les instruments les plus efficaces que les Américains puissent employer pour absorber graduellement la confédération canadienne. (Applaudissements).

Ce jour-là, le parler français prendra sa place et sa revanche. Il triomphera par ce caractère d'universalité que M. Lamy a si parfaitement analysé ; les Américains et les Anglo-Saxons du Canada s'efforceront alors d'apprendre cette langue aussi nécessaire à la vie intellectuelle et morale du monde moderne que la langue grecque le fut à la civilisation romaine. Les législateurs de Washington et d'Ottawa feront ce que les Romains faisaient lorsqu'après avoir conquis la Grèce et l'avoir réduite aux proportions d'une des provinces les plus infimes de l'Empire, ils s'inclinaient devant la supériorité du génie grec, ils confiaient leurs écoles aux pédagogues d'Athènes, ils étudiaient la philosophie grecque, ils admiraient la peinture grecque, ils imitaient la statuaire grecque, ils inscrivaient les lois de l'empire dans la langue grecque à la porte même du Forum. (Applaudissements). Et ce jour-là les Anglo-Saxons du Canada nous béniront d'avoir, nous, à travers tant de péripéties et de combats, soutenus souvent contre leur mauvaise volonté, préservé la langue française, cette semence immortelle de la civilisation chrétienne et moderne. (Applaudissements)

La langue française et l'Eglise Voici un passage à souligner du sermon prononcé par Mgr Guertin, évêque de Manchester, à la basilique de Québec :

" O langue française, c'est toi qui a été l'élue du Seigneur. Le Christ Jésus t'a prise dans ton berceau et t'a sacrée de ses mains pour être son porte parole. C'est toi qui as eu l'incomparable honneur d'être désignée pour succéder aux idiomes d'Athènes et de Rome dans la propagation de l'Évangile. C'est toi l'ange du salut et le missionnaire des nations. C'est par ton ministère que l'Église catholique, dès l'ouverture de l'ère moderne, et jusqu'à nos jours, a chanté ses plus belles victoires. Déjà précieuse à nos yeux parce que tu incarnes la patrie, les traditions des ancêtres, tu l'es bien davantage à cause de ces fleurons de gloire que tu as suspendu au front de notre Divin Maître. Marquées du sceau du christianisme, tes vocables ailés se sont disséminés à travers le vieux monde, ils ont franchi les mers, se sont posés sur tous les continents, éveillant partout des échos religieux, y semant la vie surnaturelle.

Issue directement du grec et du latin, de formation essentiellement classique, la langue française, en effet, se trouvait donc entrer dès l'origine en possession immédiate des trésors mythiques que ces idiomes révélaient.

N'est-ce pas Tertullien qui parle de ces âmes qui sont naturellement chrétiennes ? Ce mot est vrai du parler français. Prenant sa source dans ce génie gréco-romain dont la littérature, si belle en soi, avait eu encore l'insigne privilège d'exprimer les dogmes, de réduire la doctrine catholique en ses formules définitives et de se voir sanctifier par la vertu du Christ, il s'est trouvé de par sa naissance, en complète harmonie avec la vérité surnaturelle, apte à en traduire les mystères.

A nos nouveaux lecteurs

Nous avons l'honneur de vous adresser un exemplaire de la Vérité.

Votre nom nous a été donné par un ami comme celui d'une personne capable d'apprécier notre journal et de s'y abonner.

La Vérité est dévouée à la défense de la cause catholique et de l'idée française en Amérique. Elle n'a pas la prétention d'être une feuille à nouvelles ; mais elle tient ses lecteurs au courant du mouvement général des idées et des principaux événements dans le monde entier. Elle est absolument indépendante de tout parti politique, de toute coterie. Elle offre une saine lecture aux familles.

Dans le but de vous faire connaître notre journal et de vous être agréable, nous sommes disposés à vous l'expédier gratuitement pendant un mois.

Prix spécial d'abonnement : Un an \$1.00.— Cette réduction n'est accordée que pour la première année, le prix régulier est de \$2.00.

Carte postale d'actualité

Nous venons de recevoir une carte postale souvenir du 1er Congrès de la langue française en Amérique. Elle est d'un travail très artistique, d'une conception franchement patriotique.

On peut se procurer dès maintenant cette carte souvenir en s'adressant à la *Propagande des Bons Livres*.

La douzaine 25 cts à la librairie ; 27 cts franco. Le cent \$1.75 à la librairie ; \$1.85 franco.

M. le chanoine Gauthier, curé de la cathédrale, a été nommé par S. S. Pie X auxiliaire de l'archevêque de Montréal.

Une partie de la ville de Regina a été détruite par un cyclone. Les morts et les blessés sont nombreux.

Le prix du Prince de Galles a été remporté, en Rhétorique, par M. Rosaria Lesueur, du collège de Montréal qui a conservé 92.2 points sur 108, et en Physique, par M. J. Chartonneau du collège Ste-Thérèse qui a obtenu 77.9 sur un total de 80.

Voulez-vous devenir un apôtre des Caisse Populaires, lisez et faites lire le *Catholicisme* de J. P. Lefranc. 10 sous en librairie ; 12 sous par la malle.

Afin de nous rendre au désir de S. G. Mgr Bégin nous allons travailler à propager l'excellent *Manuel des Parents Chrétiens* de M. l'abbé Mailloux, édition préparée par M. l'abbé D. Gosselin. 60 c. franco, relié.

Voici ce que Mgr Bégin écrivait au sujet de ce livre :

" C'est mon désir formel que Messieurs les curés, vicaires et missionnaires s'emploient avec zèle à le propager dans les paroisses... et engageant fortement les parents chrétiens à y puiser la lumière et la direction dont ils ont besoin pour se bien acquitter de leurs graves devoirs."

LE CENTENAIRE

De Louis Veillot

(1813-1913)

(Suite.)

II. — L'Âme Chrétienne de Louis Veillot

Au temps de sa jeunesse et dès le lendemain de sa conversion, Louis Veillot aurait voulu écrire un roman sur la beauté de l'âme chrétienne. Cela devait s'intituler : *Frère Christophe, l'ami du peuple*. Il n'en a composé que la préface et les dernières lignes sont d'un accent lyrique. " J'ai vu à Rome, — l'écrie le néophyte, — le miracle du génie humain ; les montagnes de la Suisse m'ont laissé admirer les splendeurs de la nature ; mais je n'ai rien vu d'aussi beau et d'aussi miraculeusement admirable qu'un cœur enflammé de l'amour de Dieu. "

C'est à un spectacle pareil que je convie maintenant mes lecteurs. Mais il faudrait la plume de Veillot pour esquisser l'âme de Veillot. Il se plaisait, après avoir égratigné le rude papier du journal à ces analyses reposantes et reposées. Il aimait à errer dans la conscience des saints et il en jouissait, comme un Sainte Beuve ou un J. Lemaitre se délectait dans la contemplation des grands génies harmonieux. Le parfum qui s'exhale des belles âmes chrétiennes l'enivrait, lui montait à la tête ; il se sentait fier à leur contact, car elles étaient de sa famille et leur gloire faisait partie de son patrimoine. Le même orgueil nous prend à nous approcher de son cœur et à entrer dans sa vie ; mais on craint en même temps de n'en pouvoir reproduire une image fidèle, et le sentiment d'impuissance qui n'est qu'un regret devant les œuvres des hommes devient presque un remords devant de telles âmes qui sont le chef-d'œuvre de Dieu. Essayons tout de même de raconter et de peindre les ascensions morales de Louis Veillot.

I

Il faut d'abord nous représenter l'état d'âme de L. Veillot à la veille de sa conversion.

Il a 24 ans. Depuis le jour de sa première communion, il n'a pas mis les pieds dans une église. Il a dirigé un petit journal, à Rouen d'abord, à Périgueux ensuite ; il vient d'entrer, non sans éclat, dans la presse parisienne. La religion catholique est une inconnue pour lui ; il l'ignore, mais il ne la blasphème point. Elle l'attire plutôt, vaguement et à son insu. Il écrira un jour : " J'avais la religion de la lyre ; non, c'était quelque chose de plus. " Et pourtant, vers 1834, le mot — la religion de la lyre — caractérise assez bien son état moral. On sent de temps à autre affleurer sur sa conscience ce de ces mélancolies et de ces nostalgies religieuses à quoi se reconnaît la génération romantique. Un bout d'élogie lui vient sous la plume quand d'aventure il songe à son âme dépeuplée des choses divines. Un jour, il s'est rendu en chroniqueur au pèlerinage de Bon-Secours ; et il a vu là de braves gens en prière et il a souffert de ne pouvoir s'agenouiller avec eux. " Je sentis des regrets, — écrit-il en son journal, — de ne pouvoir faire comme ceux qui m'entouraient ; ils priaient avec ferveur, avec tant de foi que j'aurais voulu plier les genoux et prier. Il doit être si doux de croire bien fermement que la prière de votre cœur s'en va toute rayonnante au ciel et que, là, elle est entendue. " Il se moquera plus tard du rituel sentimental familier aux romantiques, de la religion des larmes,

des soupirs et des désirs ; il me semble qu'à ce moment le petit journaliste de Rouen et de Périgueux en est un peu là, lui-même, qu'il a du " vague à l'âme " et que " l'infini le tourmente. "

Mais il est tourmenté par autre chose aussi. Une espèce de lassitude morale l'envahit lorsqu'il se regarde et qu'il fait le compte de sa vie. Elle lui apparaît vaine, inutile, sans but, avec toutes les besognes aux quelles on ne croit pas, les petits succès de salon, les petits applaudissements de la rue, et tout cet amas de petites choses qui font que l'homme est à leur taille et qu'il ne se grandit ni par l'idée ni par l'action. Il daube les libres-penseurs, les bourgeois rentés de Périgueux, mais, quand il a bien ri, il ne peut s'empêcher de se dire : " J'évite de descendre en moi-même, car c'est là que je suis leur égal, peut-être leur inférieur. Ils savent ce qu'ils veulent et je ne le sais pas ; et, si j'ai des troubles qu'ils ne connaissent pas, qui m'assure que je ne suis pas traître à mon âme et à ma destinée, autant et plus qu'ils ne le sont eux-mêmes au but final de la vie ? Mais quel est-il ce but mystérieux, invisible ? ... " Il ne sait pas, il cherche. Il est mal entouré d'ailleurs. Un " vieux dignitaire " à qui il confie les angoisses de son âme lui répond : " Il n'y a de joie certaine que de bien boire et de bien manger. " Un jour, il reçoit une lettre de son ami, Gustave Olivier ; celui-ci lui annonce qu'il est chrétien, qu'il a un confesseur et qu'il communie. L. Veillot porte la lettre au préfet Romieu, une façon de bohème qui a rangé sa vie au fur et à mesure qu'il escaladait les hauteurs. Romieu sourit, branle la tête et déclare : " Votre ami est fou ! " Et L. Veillot, qui aura bientôt l'insurrection facile contre les avis préfectoraux, n'ose trop protester contre celui-ci. Ses amis de Périgueux sont des libéraux et des voltairiens ; les meilleurs sont les indifférents et les inoffensifs. Il n'est tout à fait ni avec les uns, ni avec les autres : c'est un incertain qui a besoin de se fixer, un inquiet qui a faim et soif de repos...

Cette conversion de Gustave Olivier l'a impressionné beaucoup plus qu'il n'avoue au préfet Romieu. Le jour où il entendit prononcer par son ami des mots dont il ignorait presque le sens, il se sentit troublé au plus intime de sa conscience. " Je veux me réfugier sous ton aile, — lui écrit-il, — te voir, t'entendre, te suivre, si je puis. " Ou dirait qu'il soupçonne en lui cet ange de Dieu qui remue l'eau en la piscine évangélique et lui communique une vertu de guérison. Et, durant quelques mois, les lettres se suivent, étrangement mélancoliques et gémissantes. Il est évident que ce malade a le sentiment de son mal, l'horreur de son état, le vague désir d'une guérison. Tout cela est très confus d'ailleurs. La plainte est aussi obscure que la conscience d'où elle sort. L. Veillot dit, après s'être bien regardé en lui-même : " Je m'aimerais mieux franchement mauvais que tel que je suis... Jamais mon cœur n'est au niveau de ma tête... Je suis dans un malaise et dans une folie continuelle. " Il s'y perd à la fin. Un tel état d'âme n'est plus de l'indifférence ; le malade est éveillé de son coma, ses paupières s'ouvrent et il est facile de surprendre dans ses yeux ce que le P. Bourget appelle " l'aube d'une autre âme. " Et pourtant il s'a perçoit à peine de ce réveil ; il essaie de s'analyser et il se croit encore l'in différent de la veille. Ecoutez comme il parle de lui-même à Gustave Olivier : " Ce n'est pas de la négation, pas même du doute, c'est de l'indifférence. Oui, l'indifférence est dans mon cœur, et pourtant mon esprit voudrait s'élever à la foi, mon esprit sent que la foi serait douce et belle et que l'indifférence est une immonde lâcheté. Quand je me sens bien malheureux, bien bas, bien misérable, j'ouvre au

hasard l'*Imitation de Jésus-Christ*, que tu m'as donnée, je lis un verset, je verse quelques larmes : ces larmes entraînent avec elles mon émotion, comme un torrent emporterait quelques parcelles d'or, et je retombe aussitôt plus que jamais froid et vide. " Et alors, perdu dans le labyrinthe de cette conscience, à demi-sommeillant, à demi-tremblant, incapable de s'expliquer, semi-troublé, incertain et les mots qu'il vient d'écrire presque malgré lui, il ajoute : " Je suis comme un instrument dont un artiste invisible tire des accords que je ne puis comprendre. " Plus tard, dans son poème inachevé, *Cara*, il esquissera le portrait d'un héros dont les inquiétudes et les hostilités furent les siennes, et c'est bien son état d'esprit d'alors qu'il représentera dans ce magnifique sonnet qu'on vient d'exhumer :

C'est vraiment une chose atroce et désolante qu'on ne puisse jamais rester seul avec soi. Sans qu'aussitôt s'éveille, insoluble, insolente, L'horrible question du doute et de la foi.

Pourquoi m'en occuper ? — Ah ! sans doute, [mais quoi !] Si le problème est là, si ma raison dolente Dans son aile a reçu cette flèche brûlante Et ne peut l'arracher, en suis-je maître, moi ?

Je subis le tourment, ou plutôt j'ai la honte De redouter le fait, ou plutôt moi je monte Et de vouloir descendre, et ne le pouvant pas.

Toujours je me dis : Marche ! et je m'écric : [Arrête !] Si je regarde en haut, je sens tourner ma tête, Je me sens étouffer à regarder en bas.

Cette " flèche brûlante ", cette ascension involontaire et forcée, cette sorte d'asphyxie morale que Veillot éprouve à s'attarder dans le val d'en bas, toutes ces souffrances sont des grâces de Dieu. " Seigneur, — disait saint Augustin, — mon cœur sera dans l'inquiétude tant qu'il ne se sera pas reposé en Vous ! " L. Veillot est inquiet, tiraillé en sens contraires, écartelé pour ainsi dire entre le besoin et l'impuissance de croire. Il appelle la lumière et il a peur d'elle. " Je veux voir et je crains de voir " ; il mettra bientôt cet aveu sur les lèvres d'un de ses personnages. Il en est là lui-même, et je ne sais rien de plus dramatique que cette lutte entre le Maître et l'ouvrier, entre le Maître qui dit : " Viens et suis-moi ! ", et l'ouvrier qui répond, ou à peu près : " Hélas ! je n'en ai pas le courage... Hélas ! je n'en suis pas digne !... "

L. Veillot confessa un jour une troisième raison déterminante de sa conversion, celle que l'on pourrait appeler la *raison sociale*. Peut-être ne la sentira-t-il vraiment qu'en 1839, de vaut le cercueil de son père. Il y aura des anathèmes dans la véhémence de sa douleur ; il maudira ceux qui ne savent dire au peuple que ceci : " Sois soumis, car si tu te révoltes on te tuera ! " et qui lui ôtent en même temps toute croyance et toute espérance qui console. Mais il n'avait pas attendu de pleurer pour comprendre que l'impunité populaire est une véritable iniquité sociale. Il souffrait en lui-même, il souffrait pour les autres aussi ; il souffrait pour la multitude d'en bas qui, n'ayant plus de Dieu, n'a plus rien qui la soutienne dans la vie et dans les misères de la vie. Et c'est de bon cœur qu'il eût donné son talent, son avenir, sa petite fortune pour la rançon de tant de malheureux. " Ah ! je le sais maintenant pourquoi j'ai tant souffert ! — écrira-t-il en 1841 en parlant des maîtres de la société. — Que ne peuvent-ils me reprendre ces vains avantages et rendre à tous mes frères, les pauvres, ce qu'ils avaient jadis, ce qui leur a été enlevé, ce qu'il me faudra déplorer toute ma vie de n'avoir pas eu plus tôt : la connaissance de Dieu, ce pain de chaque jour ; l'amour de Dieu, ce repas de toutes les heures ; la prière enfin, cette inépuisable richesse, ce secours infailible ! C'est là le trésor

du pauvre ; c'est là l'égalité, c'est là l'ordre, la fortune, la joie ! C'est là tout ce qu'il lui faut et tout ce que votre Charte (que je ne méprise point d'ailleurs) ne donnera jamais ! Si, grâce à une éducation chrétienne, véritable apanage que la société doit à tout homme naissant en pays chrétien, il y avait eu pour moi un seul souvenir d'innocence, de candeur et de foi dans le son des cloches du dimanche, ... combien je vous en serais plus reconnaissant, ô bourgeois, que de la place que vous avez prétendu me faire ! " Il y avait donc en L. Veillot un inquiet affamé de certitude, un homme de conscience désireux d'être utile, un homme de cœur enflé révolté contre l'oppression du peuple par les bourgeois impies. La grâce divine va s'emparer de ces inquiétudes, de ces désirs, de ces révoltes ; elle va faire de ce petit journal le plus complet des chrétiens, le plus fier des soldats, le plus intrépide des défenseurs de l'Église.

Au mois de mars 1838, Louis Veillot est donc à Paris ; il collabore au *Moniteur parisien*, une feuille à peu près incolore où il s'ennuie à périr et que, dans l'intimité, il appelle le *Canard*. Un lundi de Carnaval, son ami Gustave Olivier le rencontre sur le boulevard triste comme un croque-mort en disponibilité. Il a croisé sur sa route des maquets enroulés et avinés ; un amer dégoût lui soulève le cœur. — " Qu'as-tu ? " lui demande Gustave Olivier. — " J'ai l'hiver, j'ai Paris, j'ai des journaux à lire, j'ai un journal à faire. Nomme-moi donc un malheur, un chagrin que je n'aie pas ! Il n'a-voue encore que la moitié de sa misère ; l'autre moitié est le secret de Dieu. Et Gustave le tente, il lui parle d'un voyage en Sicile, en Grèce, en Turquie. Louis tâte sa bourse, elle est plate, ma foi ! Mais il est au mieux avec le gouvernement ; il obtient de M. de Salvandy un de ces billets circulaires qui, sous le titre fastueux de " mission ", rentrent déjà dans le genre du voyage d'agrément. Et il part : " Je croyais aller à Constantinople, — a-t-il dit, — j'allais plus loin, j'allais à Rome, j'allais au baptême ! "

Il faut lire dans *Rome et Lorette* le dénouement du drame intérieur. Je ne sais rien de plus beau dans l'histoire des âmes. Pas d'étalage indiscret ; pas un soupçon de ces Confessions à la Jean-Jacques, l'étrange pénitent qui bat sa coulpe sur la poitrine du genre humain et qui, après avoir remué l'ultime vase de son cœur, trouve encore moyen de se hisser sur les autels. Des larmes et des hésitations, des prières et des larmes, de mélancoliques regards vers le passé, quelquefois un doute léger, un dernier doute, pareil à ces nuages qui flottent sur l'horizon à l'heure où le soleil se lève, et puis la joie serene d'un grand jour, la joie du pardon : " Lorsque, levant sa main sur ma tête, le ministre du Seigneur prononça d'une voix douce et grave les paroles sacramentelles de la miséricorde et du pardon, je me courbaï plus bas en frémissant d'allégresse ; j'adorais le secret inexprimable de la clémence divine, et je compris que Dieu pouvait me pardonner. " Et enfin, le lendemain, la communion, sa " première communion " à Sainte-Marie-Majeure. En tout ceci, une très grande franchise, une simplicité étonnante. L. Veillot ne s'érige point en sujet de pendule pour les parloirs de communauté, en figure de saint pour les verrières d'église. Mais au retour du confessionnal et de la Table Sainte, il a souffert et il l'avoue. Tout le passé revenait vers lui, non plus misérable et souillé comme au jour du renoncement, mais " revêtu de jeunesse et de gloire, tendre, plaintif, touchant. " Les choses rejetées surgissaient à son esprit ; elles lui disaient : " Nous sommes encore là, nous l'aimons encore... Tu vois que nous ne tombons pas,

comme la feuille de l'églantier, au premier vent qui s'élève : que cherche-tu qui ne soit parmi nous ?" Et il était tenté d'étendre les bras vers les jouets brisés. Il écrivait à son frère : "Je suis horriblement triste... Le combat a réellement commencé à l'acte qui devait le finir... Ce que j'ai abandonné avec le plus de facilité me devient cher... C'est une dure et épouvantable situation que celle-là." Et, comme il a peur d'être vaincu à la fin et que les ironies du monde ne soient maintenant à l'adresse du Dieu qu'il n'a pas eu garde, il ajoute : "Quelle que soit au surplus l'issue de la lutte, je proteste d'avance contre la lâcheté qui me ferait succomber : si le mal triomphe, ce n'est pas que la religion ne soit point bonne ; c'est que je suis trop mauvais". Comme il est vrai, cet homme ! Et comme il est noble, touchant, dans ses délicatesses de fils pour cette religion qu'il ne connaît que depuis quelques jours !... J'imagine que, si Notre-Seigneur avait ajouté un épilogue à la parabole de l'enfant prodigue, il l'eût fait de ces sentiments et de ces paroles, et que le pauvre jeune homme eût dit comme Veillot : "Si je m'en vais encore, n'en accusez ni la tendresse, ni la sagesse de mon Père ; c'est que vraiment je suis trop mauvais."

II

Entrons maintenant dans l'intime même de L. Veillot : nous allons admirer la noble beauté d'une âme profondément et totalement chrétienne. La voilà radoubée, restaurée ; elle ne tardera point à se rasséréner. De Rome, L. Veillot n'est pas allé à Constantinople ; au fond, sa "mission" était terminée. Il rentre à Paris par la Suisse ; il fait une retraite chez les Jésuites de Fribourg. Un moment, on craint qu'il n'en sorte pas et que, pour me servir de son mot plaisant, "sa future ne soit la Très Sainte Trinité." Mais non, il revient ; il ne s'est jamais senti si près d'être heureux ; "Jamais," écrit-il à son frère, — je ne me suis senti autant de courage ; jamais boucheval, enfermé depuis longtemps dans l'écurie, ne s'est plus réjoui de partir pour la course et n'a considéré d'un œil plus satisfait l'étendue du champ."

Une chose frappe tout de suite dans les lettres et les ouvrages de L. Veillot qui datent de cette époque : c'est l'absolue pureté de son catholicisme. Celui qui sort de la piscine n'est pas un boiteux ou un paralytique à moitié guéri, qui penche à droite, s'incline à gauche, et introduit dans sa marche ces oscillations de pendule isochrone à quoi se reconnaissent les libéraux et les modernistes de tous les temps. Il est catholique, rien que cela et tout cela. La vérité qu'il a embrassée et qu'il se jure de défendre est celle qu'il définit à son frère, "la vraie vérité bien claire, bien authentique et bien pure de tout soupçon". Il ne retranche ni n'ajoute ; il la prend telle qu'elle est dans l'Évangile, telle que l'Église l'a interprétée, telle que la tradition des siècles l'a transmise et consacrée. Il y a eu au XIXe siècle une façon de rationalisme catholique ; des hommes, bien intentionnés d'ailleurs et de cœur vaste, se sont dit qu'il ne fallait point faire de la vérité religieuse un fantôme à effrayer les gens : ils l'ont parée, ce qui est très bien ; ils l'ont adoucie, ce qui est déjà périlleux, car la vérité n'a besoin ni de fard ni de maquillage ; ils l'ont atténuée, diminuée, ce qui est un crime, car le Maître a dit de sa vérité divine que "pas un point ni une virgule n'en seront retranchés jusqu'à ce que toutes choses soient accomplies."

En notre siècle raisonneur, des chrétiens, des prêtres, des philosophes, des savants, d'anciens élèves de la Sorbonne... ou d'ailleurs, se sont employés à faire sa part au surnaturel, à ne pas l'exagérer outre mesure, et com-

me disait l'un d'eux, à ne point "hérissier de lames de rasoir les portes de l'Église". L. Veillot n'est ni un rationaliste, ni un naturaliste. "La raison," écrit-il au lendemain de sa conversion, — est comme le vin de l'intelligence humaine. Il y a une mesure où elle fortifie ; passé cette mesure, elle tue. Il n'en est pas ainsi de la foi, l'excès n'est pas à craindre ; l'excès de la foi, c'est la juste mesure de la raison, puisque c'est la complète obéissance aux ordres de la Sagesse même, aux ordres de Dieu." Il était entré dans l'Église, comme le voyageur fatigué entre à l'auberge des soirs ; il n'avait pas à poser ses conditions, il ne les posa point. Il avait mieux à faire ; quelque chose venait enfin de naître en son cœur, une joie exquise, une véritable ivresse, la joie et l'ivresse de la vérité connue, embrassée, ardemment aimée. Quand il descendait en lui-même et qu'il comparait son état d'âme d'aujourd'hui à celui d'hier, il ne pouvait en revenir de surprise et de gratitude douce. Il écrivait : "Dans ce temps-là j'étais toujours hérissé de *peut-être*. Plus de ténèbres à présent. Dieu, me regardant d'un œil plein de miséricorde, a dit : Que la lumière soit dans cette âme ! Et la lumière y brilla tout aussitôt. Je sais, entendez bien cela, madame, je sais tout ce que l'homme peut désirer avec sagesse sans redouter d'être déçu ; c'est la foi, c'est l'amour et la crainte de Dieu". Cela ne s'est peut-être pas vu deux fois au cours du siècle dernier. J'ai entendu d'illustres convertis qui, du "besoin de croire", et des "raisons actuelles de croire", et de leur acte de foi, com-

posaient d'admirables conférences. Et je ne sais pourquoi ils gardaient un air à demi-inquiet, jusque dans la victoire. En même temps qu'ils exaltaient le gouvernement de l'Église, où l'autorité vient d'en haut, ils célébraient la Démocratie, où l'autorité vient d'en bas. Et puis, nous regardant du sommet de leur génie, ils semblaient nous dire : "Tout de même, êtes-vous meilleurs que de ma chaire de Sorbonne, que de ma chaire à la *Revue des Deux-Mondes* et de mon fauteuil à l'Académie française, j'aie daigné descendre jusqu'à vous !" Ils étaient à la fois sublimes de gloire et... d'humilité. L. Veillot, lui, ressemble à un enfant qui s'agenouille, qui joint ses petites mains et qui récite avec une adorable candeur le *Credo* que sa mère lui a appris. Et cela durera toujours. Il va vivre en pleine lumière, toujours plus radieux, toujours plus calme, toujours plus solidement rivé à cette maison où on l'accueillit et où il trouva le repos des certitudes intégrales. Et si l'on veut savoir la note dominante de son âme et de sa vie, il faut lire ces trois strophes sur lesquelles s'ouvre le *Parfum de Rome* :

"O Dieu du ciel et de la terre, qui avez choisi Rome entre le ciel et la terre, comme un point où vous daignerez descendre et où nous pourrions monter, afin qu'il nous fût donné sur la terre de plonger nos regards jusque dans le ciel, et de vous voir de nos yeux, et de vous toucher de nos mains, et de recevoir dans nos oreilles de chair quelque chose du son de votre voix ;

"O Dieu des anges et des hommes, Dieu des pauvres, Dieu des faibles, Dieu clémeut qui créez chez nous les bons desirs et qui les entendez ;

"Soyez béni de m'avoir appelé dans votre Rome... d'avoir ouvert mon intelligence à sa parole, d'avoir purifié et illuminé mes yeux dans sa lumière ; et alors j'ai connu le ciel et le monde, et moi-même, et Vous !"

(A suivre.)

Tous ceux qui s'occupent des œuvres économiques doivent lire le *Catéchisme des Caissees Populaires* de J.P. Lefranc.

Cette bouteille

Depuis le dernier fiaco carnavalesque que la grosse bouteille de bière qui fut promenée triomphalement dans les rues de Québec est allée s'échouer sur le bord de la chaussée de la rue Saint Paul.

Cette bouteille qui est à la vue de tous ceux qui nous visitent peut être une excellente réclame pour certains brasseurs et buvetiers, mais elle est certainement une mauvaise annonce pour Québec et donne une fausse idée aux étrangers de la vertu de tempérance que pratique la très grande majorité de notre population ;

Cette immense bouteille qui est sûrement une invitation à boire apparaît aussi comme un véritable défi à la campagne de tempérance.

Montréal qui est pourtant une ville excessivement tolérante vient de faire disparaître la bouteille-kiosque qui, elle, au moins, rendait quelques services aux passants.

Dans une ville où l'on n'a pas le culte de la bouteille un pareil monument ne devrait pas être toléré.

La bouteille monstre de Québec devrait avoir le sort de celle de Montréal.

En Garde !

Termes anglais et anglicismes

Sous ces rubriques, dans une fort intéressante brochure, M. l'abbé Etienne Blanchard met le public canadien en garde contre les termes anglais et les anglicismes de plus en plus en usage.

C'est un ouvrage dont l'opportunité saute aux yeux et qui de plus est d'une grande utilité comme ouvrage à consultation.

Ce livre se vend le modique prix de quinze sous. Il est peu d'ouvrages canadiens de cent pages et plus qui se vendent à si bon marché.

Voici la table des matières :

L'anglicisme, voilà l'ennemi ! — Beauté de la langue française. — Dangers de l'anglicisme. — L'anglicisme nous envahit. — Causes de l'anglicisme — L'anglicisme et le chemin de fer. — L'anglicisme et le sport. — L'anglicisme et le commerce. — L'anglicisme et l'annonce. — L'anglicisme et les noms de famille. — L'anglicisme et les relations sociales. — L'anglicisme et les journaux. — L'anglicisme et la ferme. — L'anglicisme et les chantiers. — L'anglicisme et nos hommes de loi. — Pot-pourri d'anglicismes. — Tort des manufacturiers et des commerçants. — Le remède au mal. — Dangers de l'heure présente. — En conservant notre langue, conservons notre foi.

En vente à la *Propagande des Bons Livres*.

Revue Catholique des Institutions et du Droit, sommaire de juin 1912 : XXXVIe Congrès des Jurisconsultes Catholiques ; Capacité et responsabilité syndicales, Ernest Jac ; Du régime appliqué aux détenus politiques, Clau de Couprie ; L'enseignement chrétien et les livres classiques, T. F. ; Chronique judiciaire des intérêts catholiques, Régis Peillon ; Les événements du mois, Henry Moinecourt.

Chacun son rôle

Il y a des catholiques, bien intentionnés, peut-être, qui se croient de taille à censurer publiquement des actes d'évêques agissant dans leurs diocèses parce que tels actes seraient arbitraires et d'autorité.

Nous n'approuvons pas, certes, certaines mesures prises par des assimilateurs pour lesquels nous n'avons guère de sympathie, mais nous ne pouvons pas nous empêcher de rappeler que les laïques, même en congrès, ne sont pas dans leur rôle quand ils censurent des évêques.

La vraie voie à suivre, croyons-nous, en pareille circonstance, est de prier l'autorité compétente de censurer tel prélat pour tel et tel abus d'autorité.

En agissant autrement, on risque de gêner les meilleures causes

Départ pour l'Abitibi

Un second départ pour l'Abitibi aura lieu mardi, le 9 juillet, de Québec, par le train de 8.30 A. M., gare du Pacifique, et de Montréal, par le train de 9.50 P. M., gare Windsor.

Ce départ est surtout organisé pour les gens qui ont retenu des lots dans le Canton La Reine à la rivière Okeko-dasek et dans le canton Privat, au lac Robertson.

Néanmoins, tous ceux qui désirent visiter cette belle région, peuvent se joindre à ce groupe.

Les colons pourront avoir un billet de faveur à tarif réduit sur présentation d'un certificat signé par le curé de leur paroisse au bureau de colonisation, No 82, rue St-Antoine, Montréal, avant 4 heures P. M., mardi, 9 juillet.

Ces prix de faveur sont les suivants :

	A COCHRANE	
	Aller	Aller et retour
Québec.....	\$12.95	\$19.45
Montréal.....	10.25	15.40
Trois-Rivières	11.80	17.70

Les billets aller et retour sont bons pour quarante jours. Sur le Transcontinental on charge de Cochrane à Amos \$5.00, à Privat, \$4.00, à La Reine, \$2.50 aux colons voyageant par groupe de dix personnes.

Les voyageurs sont priés d'apporter avec eux une petite tente, des couvertures et des provisions pour quelques jours.

Les travaux sur les routes de colonisation dans le canton La Reine et le Canton Privat commenceront incessamment ; tous les colons qui désirent travailler trouveront de l'ouvrage aussitôt après leur arrivée ; ils seront nourris, logés, et recevront un salaire convenable.

L'Agent des Terres, M. Hector Authier, est maintenant établi à Amos, rivière Harricana ; les colons peuvent retenir leurs lots sur place.

Je conduirai moi-même ce second groupe.

IVANHOE CARON, Ptre. Missionnaire-Colonisateur.

PRIX SPECIAL

Pour faciliter la propagande de la *Vérité* par nos amis, d'ici à quelque temps, nous accordons un prix spécial de faveur pour les nouveaux abonnés, soit \$1.00 par an.

Cette réduction est accordée pour la première année seulement.

Un Comité Permanent

Un comité permanent a été nommé pour continuer à travailler d'une façon pratique, pour défendre et promouvoir les intérêts de la langue française en Amérique.

Ce comité verra surtout à faire exécuter les vœux du Congrès.

Voici comment est composé ce comité :

S. G. Mgr Roy, Québec ; Sir Jos. Dubuc, Winnipeg ; l'hon. juge L.-A. Prud'homme, Saint-Boniface ; l'hon. P.-A. Landry, Québec ; l'hon. N.-A. Belcourt, Ottawa, Ont. ; l'hon. Thomas Chapais, Québec ; l'hon. J.-O. Rhéaume, Windsor, Ont. ; l'hon. Alphonse Turgeon, Regina, Sask. ; l'hon. A.-E. Assenault, Somerside, Ile du Prince-Edouard ; M. T. Ledoux, Nashua, Mass. ; Dr A.-E. Brien, Manchester, N. H. ; M. J.-H. Guillet, Lowell, Mass. ; Dr J.-A. Bédard, Lynn, Mass. ; M. Alcée Fortier, Nouvelle-Orléans, Louisiane ; l'abbé L.-P. Gauthier, Saint-Louis, Ile du Prince-Edouard ; R. P. A.-F. Auclair, O. M. L., Ducklake, Sask. ; M. Edouard Montpetit, Montréal, Qué. ; M. J.-E. Prince, Québec ; R. P. Charlebois, O. M. L., Ottawa, Ont. ; M. l'abbé Elie Auclair, Montréal, Qué. ; M. l'abbé S.-A. Lortie, Québec ; M. l'abbé Ph. Fillion, Québec ; M. l'abbé C. Roy, Québec ; M. Amédée Denauve, Québec ; M. Adjutor Rivard, Québec ; l'hon. M. A.-D. Richard, Nouveau-Brunswick ; M. C.-S.-O. Boudreault, Ontario ; M. Labin Girouard, Nouvelle Ecosse ; M. l'abbé J.-A. Ouellette, Alberta.

Madame Sainte Anne et son culte au Moyen Age

Par le P. Paul V. Charland, O. P. Tome I, in-8° raisin, librairie Picard, Paris, 1911. Prix : \$1.50.

Les principales revues d'Europe et d'Amérique ont dit beaucoup de bien de cet ouvrage en effet très remarquable à tous les points de vue. Encouragé par tant d'éloges, l'auteur en publie actuellement le second volume, lequel paraîtra au cours de l'été. Aux amateurs qui voudraient y souscrire d'avance et s'épargner ainsi des frais, l'ouvrage sera expédié de Paris directement, dès son apparition. Prix comprenant les frais de poste \$1.70. S'adresser à nous-mêmes ou à l'auteur 818, Middle street, Fall River, Mass.

BONNE NOUVELLE

Livres pour bibliothèques

La Propagande des Bons Livres vient de recevoir un grand nombre de livres des principaux éditeurs catholiques de France et de Belgique.

C'est une excellente occasion d'organiser ou de compléter des bibliothèques paroissiales fort intéressantes et instructives, à bon marché. Il y a des séries de livres à 7 sous en montant.

S'adresser à la Propagande des Bons Livres, bureaux de la Vérité.

Nous prions tous ceux qui jugent notre œuvre bonne, utile et digne d'encouragement de nous faire parvenir les noms des personnes de leur connaissance qu'ils croient susceptibles de s'abonner à la "Vérité"

Guide des Serviteurs de Marie

L'auteur du Guide des Serviteurs de Marie a reçu au sujet de cette publication les félicitations des évêques qui expriment le désir de voir ce livre avoir sa place dans toutes les familles de leurs diocèses, afin d'y perpétuer la dévotion à la Sainte Vierge, une dévotion solide et éclairée, et d'avoir à leur disposition les meilleurs moyens de la bien pratiquer et d'obtenir les précieux avantages qui y sont attachés.

Se rappeler les adresses et les prix. Adresses : M. l'abbé N. Cinq Mars, 2 rue Richelieu, Québec ; Propagande des Bons Livres, bureau de la Vérité, Montcalm-Ville, Québec ; M. le directeur du Foyer, l'Action Sociale rue Ste Anne, Québec.

Les librairies catholiques. Prix : 30 cts l'exemplaire ; 37 cts par la malle ; 25 cts l'unité à la douzaine en s'adressant à l'auteur comme ci-dessus, 2 rue Richelieu, Québec.

NOTRE DŪ

Nous envoyons actuellement des comptes à nos abonnés retardataires. Nous espérons que tous s'empresseront de nous faire parvenir notre dû.

La Vérité n'a, comme moyen d'existence, que le seul revenu des abonnements. Si tous ceux qui ont souscrit à notre journal payaient régulièrement, nous pourrions faire face assez facilement à toutes nos dépenses. Malheureusement il nous est toujours dû une somme fort importante. Nous sommes bien déterminés cette année de faire la perception de tous les arrérages.

Que tous nos abonnés jettent donc un petit coup d'œil sur l'inscription au bas de leur adresse, et s'ils nous doivent, nous les prions de ne pas nous obliger à leur envoyer une note.

Nous tenons aussi à rappeler que l'abonnement est payable d'avance.

On comprendra facilement que ce n'est pas juste de nous laisser supporter, seul, un an d'avance, tous les frais de publication de notre journal.

Pour les économistes

Tous ceux qui s'intéressent aux questions et aux œuvres économiques doivent lire le Petit catéchisme de Lefranc sur les Caissees Populaires.

Ce petit traité, très méthodique, très clair et très pratique est destiné à obtenir un grand succès. C'est un ouvrage unique, indispensable à l'heure présente.

C'est aussi le premier ouvrage canadien d'économie pratique.

Nul doute qu'il va grandement contribuer à la diffusion des Caissees populaires.

On peut se procurer cet ouvrage à nos bureaux. 10 sous ; 12 sous par la poste.

La Lutte Antialcoolique

Tous les amis de la tempérance pourront se procurer le nouvel ouvrage antialcoolique du R. P. Doyon, O. P., à la Propagande des Bons Livres, à nos bureaux.

L'unité, cartonné en librairie 20 c. ; franco 25 c.

Relié toile, 25 c. en librairie et 30 c. franco

Demandez Un cas de sorcellerie ou Le diable est aux vaches ; par la malle 8 sous. La Propagande des Bons Livres, bureaux de la Vérité.

En vente à la "Propagande des Bons Livres"

— (: o :) —

(Œuvre de Saint Raphaël Archange.)

Bureaux de la "Vérité"

DIEU ET MOI.

Méditations familières, pratiques et intéressantes.

L'unité 15 cts ; \$1.50 la doz. franco.

TRÉSOR DU JEUNE HOMME, par R. P. Bischoff, C. SS. R.

L'unité 6 cts ; 55 cts doz. franco.

DIAMANT DE LA JEUNE FILLE, par R. P. Bischoff, C. SS. R.

L'unité 6 cts ; 55 cts la doz. franco.

PENSÉES DE BLAISE PASCAL.

Dans leur texte authentique et selon l'ordre voulu par l'auteur.

Par M. le chanoine Jules Didiot.

L'unité 50 cts ; 70 cts franco.

HISTOIRE CRITIQUE DE LA PRÉDICATION DE BOSSUET, d'après les manuscrits autographes et des documents inédits, par l'abbé J. Labarq.

50 cts ; 70 cts franco.

LETTRES CHOISIES de Madame de Sévigné.

L'unité 50 c. 65 c. franco.

EN GARDE !

Termes anglais et anglicismes par l'abbé B. Auchard.

L'unité 15 cts ; 17 cts franco.

Ouvrages du P. Berthier, M. S.

La Clé du Ciel

L'Art d'être Heureux.

Le Jeune Homme comme il faut. Nouvelle édition revue et augmentée.

L'Homme tel qu'il doit être.

Le Livre de Tous. Edition Nouvelle illustrée.

La Mère. Selon le cœur de Dieu ou devoir de la Mère chrétienne envers ses enfants.

La Jeune Fille et la Vierge chrétienne à l'école des Saints.

Le Culte de l'Imitation de la Sainte Famille à l'usage des prêtres, des religieux des deux sexes et des fidèles.

Heureux les Cœurs Purs ou la Charité Parfaite, à l'usage des Prêtres, des Religieux des deux sexes et des fidèles.

En librairie 25 cts ; 30 cts franco.

Les Noms de Saints ou les Noms de Baptême et la Dévotion aux Saints, par le P. Alfred Deschamps, S. J.

20 cts ; 25 cts franco.

La Famille selon les Livres Saints. Le Mariage, Les Devoirs des époux, L'Education. Par le R. P. Paul Clair. 15 cts ; 18 cts franco.

Devoirs des Parents envers leurs Enfants par Mgr Rosset. 15 c ; 18c. fr.

Petit Catéchisme du Mariage avec le Memorial de famille, par J. Hoppenot. 15 cts ; 18 cts franco.

Au large de l'Ecueil. Roman Canadien, par Hector Bernier. 75 cts ; 85 cts franco.

Apostolat en Afrique.

En vente au profit des œuvres des Sœurs Blanches d'Afrique. 20 cts en librairie, 25 cts franco.

Le Catechisme des Caissees Populaires par J. P. Lefranc.

10 cts en librairie ; 12 cts franco.

Le Catholique d'Action par le R. P. Palau, S. J.

En librairie 15 cts ; franco 20 cts.

La Première Canadienne au Nord-Ouest, par l'abbé G. Dugas.

Une belle et intéressante page d'histoire canadienne et qui vaut n'importe quel roman.

En librairie 5 cts ; franco 7 cts.

La lutte antialcoolique. Simple articles par le R. P. Doyon, O. P. Cartonné 20 cts en librairie 25 cts franco.

Toile 25 cts en librairie 30 cts franco.

Trois Chemins du Ciel. La méditation et l'oraison mentale, la lecture spirituelle, la visite au Saint Sacrement, d'après Saint Pierre Fourier de Matincourt. 20 cts franco.

"Le Franc-Maçon" Voilà l'ennemi ! par Mgr Delamare.

En librairie 5 cts ; 6 cts franco.

"L'Inquisition". — Les Temps, Les Causes, Les Faits. Par Mce Landrieux.

En librairie 12 cts ; 15 cts franco.

Un Gentilhomme Apothicaire, par Ernest Jac. Préface de René Bazin, de l'Académie Française. 25 cts fr.

La Vie de Sainte Anne pour servir de Mois de juillet aux âmes pieuses, par le R. Père Paul Wittebelle, C. SS. R. 25 cts franco.

HISTOIRE SAINTE en Cent Vingt Images.

20 cts ; 25 cts franco.

LA CONGRÉGATION DU GRAND-ORIENT, par un Patriote.

15 cts franco.

"L'ETAT C'EST NOUS"

Les auteurs de la Guerre Religieuse Nos Francs-Maçons actuels dévoilés

Par un Patriote. 15 cts franco.

La Propagande des Bons Livres Bureaux de la "Vérité" près Québec